



CENTRE RÉGIONAL DE LA PROPRIÉTÉ FORESTIÈRE DE NORMANDIE
1, rue Georges Clémenceau - BP 20600 - 76235 BOIS GUILLAUME Cedex
Tél. : 02 35 12 45 56 - Fax : 02 35 12 25 81 - E.mail : normandie@crpf.fr
Fiche téléchargeable sur : www.crpf.fr/normandie



LES MÉLÈZES

Larix sp

Le mélèze est un résineux atypique : les trois principales espèces présentes dans nos forêts normandes font partie des rares résineux à perdre leurs aiguilles. Ce feuillage change d'apparence au fil des saisons et illumine nos paysages d'automne par son jaune flamboyant. Il est aussi un bois recherché pour sa durabilité naturelle.

UNE ESSENCE DE PLEINE LUMIÈRE

Son feuillage clair :

- permet à la **végétation** au sol de s'exprimer,
- produit un **humus doux** non-acidifiant,
- permet une bonne **résistance** au vent violent,
- en fait un bel arbre **d'alignements**.

Les mélèzes sont des bois de grandes tailles qui appartiennent à la famille des pinacées.

Le genre *Larix* abrite une dizaine d'espèces.

Seules trois d'entre elles présentent un intérêt forestier : le mélèze **d'Europe** ; le mélèze du **Japon** ; le mélèze **Hybride**.



MÉLÈZE D'EUROPE

Larix decidua

Le mélèze d'Europe est l'arbre emblématique des **Alpes**. Des tentatives d'introductions de l'origine alpine n'ont pas toujours été très concluantes en plaines.

Cependant, les **origines d'Europe centrale** (Sudètes, centre Pologne et basse Autriche) possèdent des caractéristiques génétiques plus adaptées à notre climat. Depuis les années 1980, ces provenances sont introduites avec succès en Normandie.

MÉLÈZE DU JAPON

Larix kaempferi

Originaire de l'île de Hondo, le mélèze du Japon est arrivé en France en 1861. Son introduction est limitée aux régions à climat océanique humide et doux. Il ne supporte pas les sécheresses estivales. Il est très sensible aux gelées tardives et précoces. En revanche, il se montre plus résistant à la compacité du sol et à l'engorgement que le mélèze d'Europe. En Normandie, des plantations de cette espèce ont été réalisées dans les années 1960/1970. Il n'est quasiment plus planté en Normandie.

MÉLÈZE HYBRIDE

Larix x eurolepis

Comme son nom l'indique, ce mélèze est une **hybridation** entre le mélèze du Japon et le mélèze d'Europe. Les généticiens ont tiré parti des avantages de chacune de ces origines. Les plantations réalisées depuis 2000 sont très prometteuses : la **croissance juvénile** est forte (30 % plus rapide que les parents) et sa large **amplitude écologique** permet son installation dans nos régions. Toutefois de par son débournement précoce, il craint les gelées de printemps.



UNE HYBRIDATION DÉLICATE

Les floraisons du mélèze du Japon et d'Europe sont décalées : la pollinisation ne peut être réalisée que par l'intermédiaire de l'homme. Suivant les conditions climatiques et le temps limité de récolte du pollen, les résultats sont parfois incertains. Ainsi, l'approvisionnement en pépinière de plants hybrides est soumis à un caractère aléatoire.

UNE SYLVICULTURE DYNAMIQUE

Le mélèze est à réserver aux stations fraîches car il a besoin d'une bonne alimentation en eau

Dans un premier temps, un **travail du sol** approprié à la texture du sol est primordial pour permettre au système racinaire de s'installer rapidement. Le mélèze doit être protégé contre le gibier car il est très sensible aux frottis (principalement) et aux abrouissements.

Malgré une **croissance juvénile** très importante, les dégagements doivent être réalisés avec régularité et vigueur afin d'éviter toute concurrence au niveau de la lumière.

Les **éclaircies** devront être ensuite réalisées à un **rythme soutenu** (4 à 6 ans) car les arbres ne réagissent plus lorsqu'ils ont été trop longtemps concurrencés.

Par conséquent, cette sylviculture impliquera des interventions en **élagage**.

L'idéal est de pratiquer des **éclaircies fortes et répétées** pour atteindre un **âge d'exploitabilité** fixé aux alentours de 60 ans.

Le mélèze étant une essence dite de lumière, il ne supporte pas la concurrence aérienne. Toutes les opérations sylvicoles doivent amener à maintenir en permanence sa tête en pleine lumière.



UN BOIS DURABLE ET ESTHÉTIQUE



Le bois de coeur est très apprécié pour sa durabilité naturelle en usage extérieur (non traité)

Son bois, fortement résineux, à cernes très marqués a un **duramen** (bois de cœur) coloré brun rougeâtre.

Ses **propriétés mécaniques** sont parmi les plus élevées chez les conifères (bois dur et résistant) et en font un très bon bois de structure (charpente, etc...). Les forts accroissements n'altèrent pas ses qualités technologiques.

De par sa durabilité, le duramen est beaucoup utilisé pour la **menuiserie extérieure** et la **construction navale**.

Le bois de mélèze est également très apprécié pour son aspect **décoratif** en menuiserie intérieure. Les plus belles billes sont d'ailleurs tranchées pour produire des feuilles de **placage**.

Les petits bois sont utilisés pour les **panneaux de particules** (du fait de sa coloration, le mélèze n'est pas utilisé en papeterie).



BIBLIOGRAPHIE : Les guides du sylviculteur - le Mélèze (IDF2001)
Fiches techniques (CRPF Bretagne, Lorraine-Alsace)
Le mélèze d'Europe (Forêts de France N°164)
Flore Forestière Française (IDF)